



SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Plateforme mobilité 87

Bilan 2021

I.	LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DE L'INSERTION	2
II.	LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE.....	4
A.	BILAN DE FONCTIONNEMENT 2021	6
B.	PERSPECTIVES 2022	10



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020



I. LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DE L'INSERTION



La **Plateforme mobilité 87** a été créée à l'initiative de 4 associations intervenant sur le champ de la mobilité inclusive en Haute-Vienne : **Rempart, Varlin Pont Neuf, ALEAS et Châtaigneraie Limousine**.

La Plateforme mobilité s'adresse aux personnes qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion pour se rendre sur un lieu de travail / formation ou pour rechercher un emploi. Son but est d'accompagner un public en démarche d'insertion vers une mobilité autonome et durable.

Outil spécialisé au service du public et des prescripteurs, la Plateforme répond à la problématique de mobilité autour de 3 actions complémentaires déployées sur l'ensemble de la Haute-Vienne :



- **le conseil en mobilité** : diagnostic mobilité, accompagnement à la mobilité physique et psychologique, ateliers mobilité thématiques, accompagnement à l'acquisition d'un véhicule, aide à l'utilisation des transports en commun... ;
- **la formation** au code de la route, permis de conduire AM/B, initiation à la conduite d'un deux-roues ;
- **la location de véhicules** à prix réduits (scooters, voitures, voiturettes).

L'association ALEAS anime les volets « conseil en mobilité » et « formation ». Elle propose également la location de voiturettes.

Les associations Rempart, Varlin Pont Neuf et Châtaigneraie Limousine se répartissent la location de scooters, voitures et voiturettes sur leur territoire respectif (cf. carte ci-après).

La Plateforme mobilité 87 permet aux habitants du territoire de la Châtaigneraie Limousine en insertion professionnelle et/ou sociale de bénéficier d'un accompagnement global allant du conseil en mobilité, en passant par la formation, jusqu'à la location de véhicules, voiture ou scooter à prix réduits.



Organisation des services de location de véhicules (hors association ALEAS) en Haute-Vienne en 2021



**TOTAL : 77 scooters / 9 voitures
5 voiturettes
142 bénéficiaires**



II. LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le service de location de véhicules de la Châtaigneraie Limousine met à disposition du public en insertion 20 scooters et 2 voitures. Il fait partie intégrante de la **Plateforme mobilité 87** depuis sa création en 2016.

MODALITES PRATIQUES

Qui peut louer ?

Les personnes en stage, en formation, en emploi ou en recherche d'emploi, sans moyen de locomotion, bénéficiaires de minima sociaux ou sans ressources.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service de location, les demandeurs :

- justifient d'un **contrat de travail, de stage ou de formation ou d'un justificatif de recherche d'emploi** ;
- sont titulaires du **permis AM** (pour les personnes nées à partir du 01/01/1988) pour un scooter ou du **permis B** pour une voiture ;
- sont orientés par un conseiller **Maison du Département, Mission Locale Rurale de la Haute Vienne, Pôle Emploi ou Cap Emploi**.

Coût de la location

1,50 € par jour pour un scooter (caution 200 €)

6 € par jour pour une voiture (caution 400 €)

Etapas pour louer un véhicule



-
- *Justificatifs**
- Contrat de travail/stage/formation ou tout justificatif de recherche d'emploi
 - Permis AM, permis B
 - Pièce d'identité
 - Justificatif d'affiliation à la sécurité sociale
 - Justificatif de domicile
 - Justificatif de ressources (RSA, ASS, ARE...)
 - Attestation Pôle Emploi
 - Autorisation parentale pour les mineurs
-

La durée de location est comprise entre deux jours et deux mois, renouvelables (en fonction de la disponibilité des véhicules et du respect des règles de fonctionnement du service).

La location comprend l'assurance et le matériel (casque, gants, antivol pour les scooters). Le carburant est à la charge du bénéficiaire ainsi que l'entretien courant des pneumatiques (gonflage, réparation après crevaison...).

Le véhicule est sous l'entière responsabilité de l'usager qui s'engage à respecter les termes du contrat de location. Dans le cas contraire, la location est suspendue.

PARC DE VEHICULES

Scooters

La Châtaigneraie Limousine possède un **parc de 20 scooters**, confié à 4 entreprises partenaires, disséminées sur son territoire au plus proche des bénéficiaires afin de proposer un service de proximité :



- **Entreprise Faure Motoculture BTP**, Aixe-sur-Vienne ;
- **Garage La Caisse à Outils**, Ladignac-le-Long ;
- **Garage Meteore Moto**, Rochechouart ;
- **Garage Moto Perf**, Saint-Junien.

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Châtaigneraie Limousine, les entreprises partenaires assurent :

- le **stockage** et l'**entretien** courant des scooters. Pour ce faire, les entreprises partenaires perçoivent une rémunération forfaitaire par véhicule ;
- les **réparations** ainsi que les **dépannages** si nécessaire.

Répartition des scooters par garage en 2021

Entreprise Faure Motoculture BTP (Aixe-sur-Vienne)	2
Garage La Caisse à Outils (Ladignac-le-Long)	3
Garage Meteore Moto (Rochechouart)	1
Garage Moto Perf (Saint-Junien)	14
Total	20

En 2021, la Châtaigneraie Limousine a fait **l'acquisition de 2 scooters, dont 1 électrique**.

Voitures

La Châtaigneraie Limousine dispose de **2 voitures de petit gabarit, en location longue durée**. Ces voitures sont **mises à disposition des bénéficiaires en deux endroits** : à Oradour-sur-Vayres, siège de la Châtaigneraie Limousine et à Nexon, antenne de la Châtaigneraie Limousine.

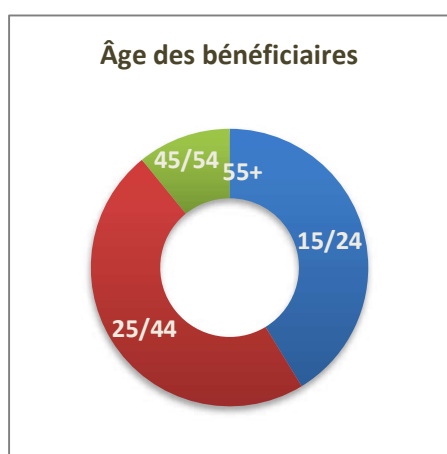


A. BILAN DE FONCTIONNEMENT 2021

En 2021, le service de location a accompagné **46 bénéficiaires** (26 en 2020 et 21 en 2019) :

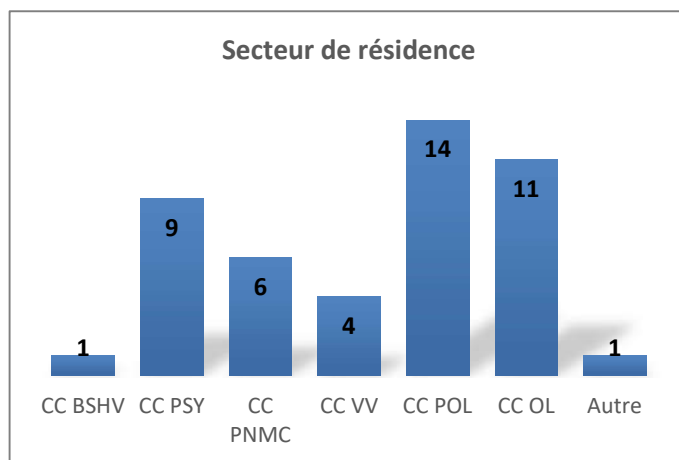
- 41 ont loué un scooter ;
- 5 ont loué une voiture.

Plus des trois-quarts des bénéficiaires (36) ont sollicité un ou plusieurs renouvellement(s) de contrat (*au-delà de 1 mois de location, le contrat initial peut être renouvelé si besoin et si toutes les conditions sont remplies : parc de véhicules non saturé, règlement des factures en temps et en heure, solution de mobilité recherchée mais non aboutie*).



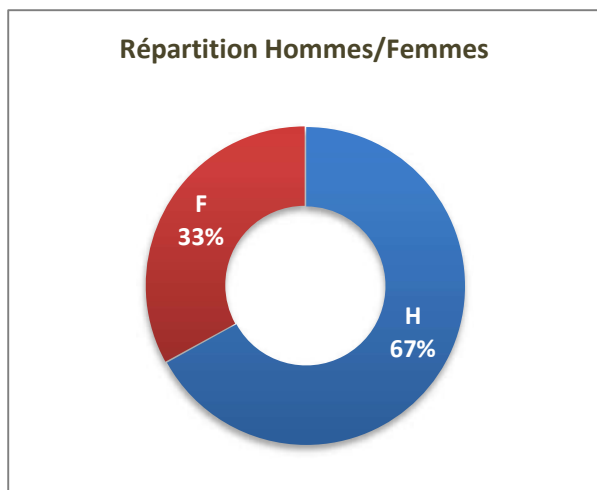
L'âge des bénéficiaires se situe dans la tranche 15-54 ans.

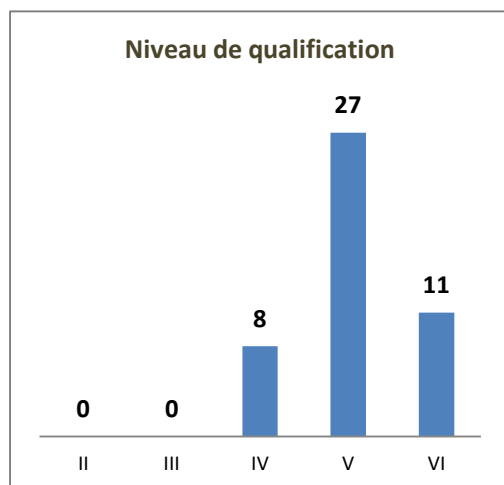
Âge médian : 31 ans (34 ans en 2020)



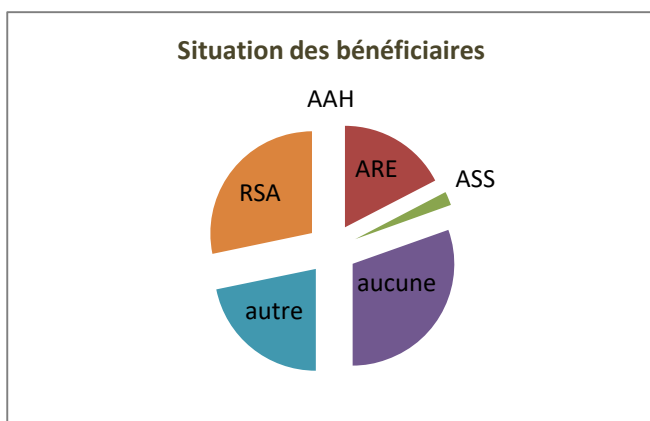
CC BSHV : CC Briance Sud Haute-Vienne
CC PSY : CC du Pays de Saint-Yrieix
CC PNMC : CC Pays de Nexon - Monts de Châlus
CC VV : CC du Val de Vienne
CC POL : CC Porte Océane du Limousin
CCOL : CC Ouest Limousin

En 2021, les hommes bénéficient en majorité du service (65%/35% en 2020).

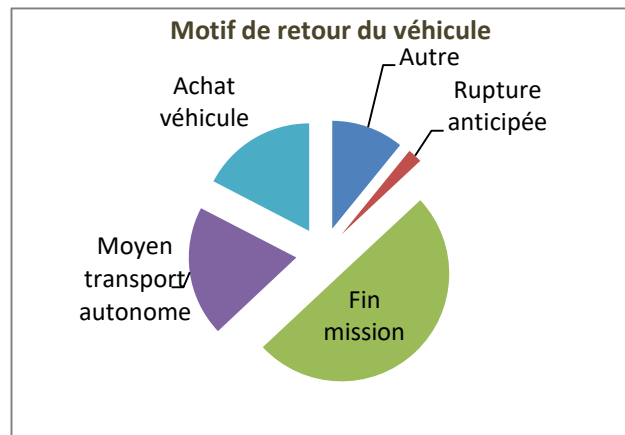
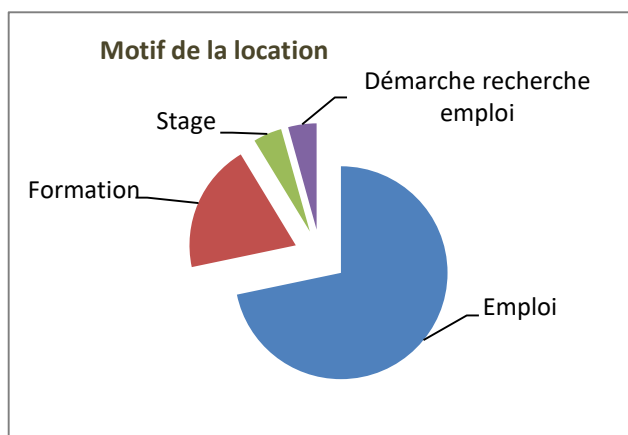




Niveau VI : sans diplôme à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) - Niveau Vbis : fin de 3e, poursuite d'étude pendant au moins un an vers un diplôme de niveau V - Niveau V : BEP, CAP... - Niveau IV : BAC général, BAC professionnel, Brevet professionnel, Brevet de technicien - Niveau III : Bac +2 - Niveau II : Bac + 3 ou Bac + 4 - Niveau I : Bac + 5



Sur les 46 bénéficiaires, 1 relève de la MSA (4 en 2020, aucun en 2019).



3 578 jours de location au total (2 304 en 2020)

scooter : 3 055

voiture : 523

durée minimum de location : 15 jours (36 en 2020)

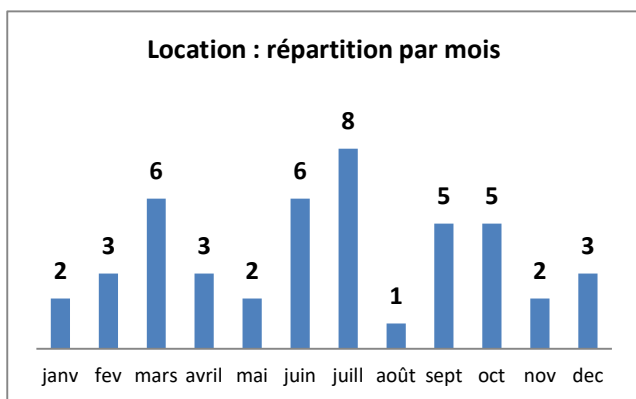
Km parcourus au total : 95 492

scooter 82 285 / voiture : 13 207

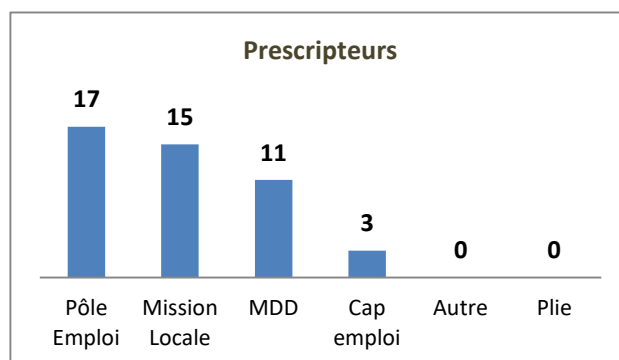
Km parcourus par jour en moyenne

scooter : 36 / voiture : 54

Location : répartition par mois



Prescripteurs



Principaux constats

- ✓ Le nombre de bénéficiaires (46) est en hausse sensible par rapport à 2020 (26).
- ✓ Le nombre total de jours de location des véhicules a augmenté de plus de 50% par rapport à 2020, en lien avec une augmentation de plus de 75% du nombre de bénéficiaires.
- ✓ Le nombre de renouvellement des contrats de location est très important ; les trois-quarts des bénéficiaires ayant sollicité un renouvellement.
- ✓ La communauté de communes Porte Océane du Limousin accueille la majorité des bénéficiaires (14 sur 46), suivie cette année par la communauté de communes Ouest Limousin (11). Ces deux communautés de communes concentrent plus de la moitié des bénéficiaires du service.
- ✓ Pôle Emploi (17 sur 46), la Mission Locale Rurale (15) et les Maisons du Département – MDD (11) sont les principaux prescripteurs du dispositif.

Vie du service en 2021



Un audit du service a été conduit en interne en 2020 lors du remplacement de la gestionnaire du service. Il a permis de remédier à certains points faibles avec la mise en place de nouvelles procédures : réduction des impayés, meilleur suivi des bénéficiaires, amélioration des relations avec les garages partenaires (pour le stockage et l'entretien des scooters) et les prescripteurs...A titre d'exemple, afin de favoriser au mieux le suivi des bénéficiaires, l'animatrice se déplace systématiquement le jour de la location pour rencontrer le bénéficiaire, récupérer les justificatifs et lui rappeler ses engagements vis-à-vis du véhicule, du code de la route, et du contrat passé avec la Châtaigneraie Limousine. Auparavant, le déplacement n'était pas systématique pour la location d'un scooter ; la partie administrative ayant été confiée à l'entreprise partenaire chargée du stockage et de l'entretien du scooter.

Cette reprise en mains du service a porté ses fruits puisque le nombre de bénéficiaires (46) a sensiblement augmenté par rapport à 2020 (26) et ce malgré la crise sanitaire toujours présente.

En fin d'année 2021, l'entreprise Faure Motoculture BTP (Aixe-sur-Vienne) a fait part de son souhait de cesser son activité.

- **Coanimation de la Plateforme mobilité 87** en partenariat avec les 3 autres opérateurs (ALEAS, Rempart et Varlin Pont Neuf)
 - 2 réunions techniques (22 février, 23 septembre) et 1 réunion sur une évolution des bénéficiaires éligibles aux aides FSE dans le cadre de la Plateforme (08 décembre)
 - 1 comité de pilotage (03 juin)
 - L'association Varlin Pont Neuf poursuit son projet de création d'un garage solidaire à Limoges.

- **Communication**

La communication s'est appuyée sur les flyers réalisés en 2019 dans le cadre de la Plateforme mobilité 87.

- **Mob'In Nouvelle Aquitaine**



Créée en 2017, l'association Mob'In Nouvelle Aquitaine regroupe les acteurs de la mobilité inclusive afin de promouvoir un accès équitable à une mobilité inclusive, animer un réseau d'acteur-trice-s de la mobilité (échanges d'expériences, mutualisations de formations, de moyens, de compétences), représenter les adhérent-e-s de Mob'in auprès des acteurs publics et privés sur les enjeux de mobilité inclusive, favoriser toutes actions d'intérêt général qui permettraient d'agir en faveur de la mobilité pour tous.

L'adhésion de la Châtaigneraie Limousine a été renouvelée pour l'année 2021.

- **Conventionnement FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)**



La Châtaigneraie Limousine est toujours intégrée au réseau « Mouv'Emploi » du FASTT afin d'accompagner au mieux les intérimaires de son territoire.

- **Travaux sur la mobilité conduits par la Châtaigneraie Limousine**

Ces travaux ont pris en compte le service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine, dans le cadre de la Plateforme mobilité 87, et ont envisagé son évolution possible à l'avenir.

B. PERSPECTIVES 2022

• Evolution de la gestion du service

En 2021, la gestion quotidienne du service était assurée par une personne affectée à 0,6 ETP. Une mission de supervision et de coordination du service avec les autres membres de la Plateforme mobilité 87 était en place à hauteur de 0,1 ETP.

Suite à une réorganisation interne de la Châtaigneraie Limousine, la gestion quotidienne du service bénéficie désormais de 0,7 ETP afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de bénéficiaires et des tâches liées au bon fonctionnement du service et au suivi des bénéficiaires.

• Evolution du parc de véhicules

- Acquisition d'un scooter électrique (avec l'objectif de minimiser les pannes de véhicules et s'inscrire dans une démarche de transition écologique) et d'une voiture électrique sans permis (AMI Citroën), et ce pour diversifier l'offre de véhicules du service et répondre à une demande récurrente
- LLD : poursuite du contrat pour 2 véhicules

• Conventionnement pour le maintien du service sur un périmètre identique

Au 1^{er} janvier 2022, les communautés de communes Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin ne sont plus adhérentes à la Fédération Châtaigneraie Limousine. Un conventionnement a été établi pour que ces deux territoires intercommunaux continuent à bénéficier du service de location solidaire de la Châtaigneraie Limousine.

• Coanimation de la Plateforme mobilité 87

- Réunions techniques et comité de pilotage commun
- Sensibilisation et mobilisation des prescripteurs
- Lien avec le garage solidaire, créé par l'association Varlin Pont Neuf
- Réflexion autour de l'adaptation des services de la Plateforme
 - Communication
 - Evolution du parc de véhicules
 - Elargissement du public
 - Veille (appel à projets...)



• Poursuite du conventionnement avec le FASTT

- Accompagnement des intérimaires dans le cadre du réseau « Mouv'Emploi »

• Renouvellement de l'adhésion à l'association Mob'In Nouvelle Aquitaine

